



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

DEPARTEMENT DE L'ORNE

ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DES VALLEES D'AUGE ET DU MERLERAULT

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 26 octobre 2020

Membres en exercice :	70
Présents :	43
⌘ Dont Pouvoirs	10
Votants :	53
Absents :	18
dont représentés	1

Date de convocation :
Le 16 octobre 2020

Secrétaire de séance :
Mme LE CALLONNEC Barbara

Acte publié le:
28 octobre 2020

Le lundi 26 octobre 2020, à vingt heures, le conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, en la Halle des sports à GACÉ, sous la présidence de Monsieur GOURDEL Sébastien, Président.

Etaients présents :

GOURDEL Sébastien	GRIMBERT Jean	ROSE Gérard	DIF Stéphane	LAIGRE Agnès
BIGOT Philippe	BIGOT Michel	LANGLOIS Paul	BOUNAB Karim	BIGNON Christophe
ROMAIN Guy	HAUTON Charles	FERET Jean-Pierre	LANGLOIS Arnaud	
LAIGRE Jean-Claude	BURGERJON Marc	BRASSEUR Nicole	COUSIN Michel	TABARD Marie-France
BISSON François	CHRETIEN Bernard	ALLAIN André	CAPLET Xavier	BUREL Gérard
COTREL-LASSAUSAYE Daniel	LAMPERIERE Emile	BEAUDOIN Isabelle	BONETTA Sylvie	PREEL Gérard
TANGUY Gérard	FEREY Yvette	STALLEGGER Pascale	PILLIARD Florence	ROLAND Régis
RAVASSE François	LECACHE Stéphane	LE FLOHIC Jean-Yves	VANDAMME Liliane	BELLETTE Alexandra
LE CALLONNEC Barbara	BATREL Serge	OLIVIER Annie	ROUTIER Isabelle	

Pouvoirs :

Mme LIARD Marie-Christine a donné pouvoir à M. ROMAIN Guy, M. AMESLANT Patrick a donné pouvoir à M. Sébastien GOURDEL, M. DUVALDESTIN Didier a donné pouvoir à M. Jean-Yves LE FLOHIC, Mme COLETTE Thérèse a donné pouvoir à M. FERET Jean-Pierre, Mme COUGE Huguette a donné pouvoir à M. COTREL-LASSAUSAYE Daniel, Mme MAYZAUD Marie-Thérèse a donné pouvoir à M. ROSE Gérard, M. TOUCHAIN Philippe a donné pouvoir à Mme ROUTIER Isabelle, M. PINHO Jérémias a donné pouvoir à M. BIGOT Michel, Mme HERVIEUX Jeanine a donné pouvoir à M. HAUTON Charles, Mme TASSUS Marie a donné pouvoir à M. BIGNON Christophe.

Etaients absents et excusés :

M. ROBIN Jean-Marie est représenté par M. BURGERJON Marc, Mme GRESSANT Martine, M. GRESSANT Matthias, M. LAIGRE Thierry, M. LURSON Patrick, Mme NICOLEAU Chantal, Mme NOGUES Nelly, Mme TRINITE Monique, M. FERET Philippe, M. LELOUVIER Vincent, M. GOURIO Alain, M. HOORELBEKE Dominique, M. LAMPERIERE Alain, M. COUPE Jean-Luc, Mme DENIS Marie-Laure, M. ROBILLARD Denis, Mme PILLU Eva, Mme MORIN Amélie.

ORDRE DU JOUR

Le conseil communautaire, à l'unanimité

■ **Adopte** l'ordre du jour du conseil communautaire en date du 26 octobre 2020 ainsi qu'il suit :

AFFAIRES GENERALES

1- Charte d'engagement du nouveau réseau de proximité des finances publiques

AFFAIRES FINANCIERES

2- Petite Ville de Demain – Portage du dossier

3- Pacte financier

4- Décision modificative

RESSOURCES HUMAINES

- 5- Ecole de musique – Ajustements
- 6- France Services – Ste Gauburge

DIVERS

- 7- Affaires économiques – Régularisation acte
- 8- Liste des arrêtés pris par délégation

A- AFFAIRES GENERALES

1- Charte d'engagement du nouveau réseau de proximité des finances publiques

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oui, l'exposé de Monsieur le Président

« Monsieur le Président présente à l'assemblée la charte d'engagement du nouveau réseau de proximité proposé à la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault. Ce document s'inscrit dans la démarche de la DGFIP visant d'une part à renforcer sa présence dans les territoires en augmentant significativement le nombre de points de contact pour les usagers et d'autre part, à améliorer les prestations de conseil aux collectivités locales.

1- Le dispositif

La gestion de la CDCVAM jusque-là assurée par la trésorerie de Gacé est transférée au service de gestion comptable de Mortagne, à compter du **1^{er} septembre 2021**. Une antenne sera installée à l'AIGLE dont dépendra la CDC

A cette date, la DGFIP mettra à la disposition de la CDCVAM et des communes qui lui sont rattachées un conseiller décideur local dédié (CDL)

Ce conseiller sera installé dans les locaux de la CDCVAM, à VIMOUTIERS.

Par ailleurs, la DGFIP sera présente dans les communes de Gacé, Vimoutiers, Ste Gauburge pour assurer un accueil de proximité dans les locaux France Services qui viennent d'être labellisés, ou dans les mairies.

En matière d'impôt, les usagers particuliers dépendant d'ARGENTAN seront gérés par le SIP d'ALENCON. Pour ceux qui sont d'ores et déjà gérés par le SIP de MORTAGNE, le resteront.

Les missions foncières et celles relatives aux impôts des professionnels seront assurées par les services départementaux implantés à ARGENTAN ;

Le bilan présentiel de la DGFIP sur le territoire de la CDCVAM sera donc le suivant

Libellé des services		Communes d'implantation
Conseiller aux décideurs locaux		VIMOUTIERS (+ une implantation auprès de la CdC des Pays de l'Aigle)
Accueils de proximité	EFS (ou Mairie)	GACE VIMOUTIERS STE GAUBURGE STE COLOMBE

Le réseau de proximité au service des usagers

Il se décline :

▫ les accueils France Services viennent compléter l'accueil téléphonique de la DGFIP

Les animateurs polyvalents des France Service pourront s'appuyer sur le réseau de référents de la DGFIP

Des rendez-vous pourront être organisés dans les points d'accueils et à terme, en visio conférence

A VIMOUTIERS, un agent des finances publiques assurera une permanence pendant 3 jours pendant la période de déclaration afin d'assister les usagers

En outre, les usagers ont désormais (depuis le mois de juillet 2020) la possibilité de régler les créances publiques chez certains ruralistes. Ils sont au nombre de 3 sur le territoire : VIMOUTIERS, GACE, LE MERLERAULT. Ce service permet des paiements en numéraire, par carte bancaire pour tous les produits encaissables par les centres de finances publiques (impôts, amendes, produits des collectivités locales)

Dans les accueils de proximité, l'agent de la DGFIP devra disposer d'un espace lui permettant de recevoir du public en toute confidentialité. Il sera doté de son propre équipement informatique et téléphonique.

Le réseau de proximité au service des collectivités locales

Il se décline :

Les missions réglementaires de comptabilité étant regroupées dans les services de gestion comptable (SGC), les cadres de la DGFIP possédant un haut niveau d'expertise seront exclusivement rattachés à la mission de conseil auprès des collectivités locales.

Il sera installé au siège de la CDCVAM à VIMOUTIERS, mais sa compétence territoriale s'étendra sur l'ensemble du territoire de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault et la CDC de l'Aigle.

Son équipement téléphonique et informatique sera fourni par la DGFIP

Son numéro de téléphone portable sera communiqué aux décideurs locaux.

Ce conseiller pourra être mobile en fonction des dossiers à traiter

3 grandes missions :

- **Une mission de conseil régulière** dont celle de l'appui à l'élaboration des budgets, l'aide à la valorisation fiscale, la confection d'analyses rétrospectives simplifiées, et tableau de bord financier, l'accompagnement de la qualité des flux comptables, l'accompagnement sur les impacts fiscaux et financiers des projets des collectivités locales, le conseil et l'expertise en matière de dépenses éligibles au FCTVA, l'appui à des demandes de subvention
- **Une mission de conseil thématique.** Elle pourra être ciblée en fonction de l'actualité des réformes et des enjeux tels que : la réforme de la fiscalité locale, le compte financier unique, la mise en place d'organisations mutualisées, l'automatisation du FCTVA, l'accompagnement à la dématérialisation comptable.
Il pourra accompagner les opérations de réorganisation des collectivités locales et transfert de compétences
- **Une mission de conseil personnalisée.** le CDL aura donc auprès des collectivités locales une démarche proactive à l'égard des élus afin d'expertiser la solidité financière et la faisabilité des projets.
Il pourra également assurer la nouvelle mission de présentation des comptes validés par le comité national de fiabilité devant l'assemblée.
Pour l'ensemble de ces missions, le CDL bénéficiera du soutien du SGC et des services de la direction régionale et départementale.
La présente charte entérine jusqu'en 2026 la carte d'implantation de la DGFIP sur le territoire de la CDC VAM. »

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'avis favorable du Bureau de la CDCVAM

- **décide** d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la Charte d'Engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques
- **affirme** son souhait que le Conseiller aux Décideurs Locaux soit mobile sur le territoire de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault
- **prend** acte de la fermeture de la Trésorerie de Gacé, à compter du 1^{er} septembre 2021
- **s'engage** à installer dans les locaux du siège social de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault à VIMOUTIERS - le Conseiller décideur local (CDL)

B- AFFAIRES FINANCIERES

2- Petite Ville de Demain – Portage du dossier

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oui, l'exposé de Monsieur le Président : « *Pour le portage de ce dossier, il est préconisé de prendre une délibération afin que celui-ci soit assuré par la CDC VAM. Ce projet vise à une requalification des centres villes et elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain. Parler d'une seule voix pour le territoire semble pertinent pour le portage et le pilotage de ce projet D'ores et déjà un groupe de travail commun a été mis en place : PETR, Ville de Gacé, Ville de Vimoutiers, CDC* ».

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'avis favorable du Bureau

Considérant l'accord des Commune de Gacé et de Vimoutiers, communes éligibles au dispositif : Petite Ville de Demain

Considérant l'intérêt à un portage et pilotage de ce dispositif par la communauté de communes

- **donne** un avis favorable au portage par la communauté de communes du dispositif Petite Ville de Demain pour les communes de Gacé et de Vimoutiers
- **autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents permettant la bonne fin de ce dossier
- **sollicite** à leurs meilleurs taux les subventions qui permettront l'accompagnement pendant 6 ans du dispositif Petite Ville de Demain

3- Pacte financier

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oui, l'exposé de Monsieur le Président : « *La commission des finances a auditionné les 2 cabinets ayant fait des propositions pour réaliser le pacte financier de la communauté de communes.*

A l'unanimité, le cabinet KPMG a été retenu pour un montant de prestations

▫ Prestation de base : 11 970.00 € TTC

▫ Animation du séminaire 2 850.00 € TTC

Soit un total de 14 820.00 € TTC

Le coût des journées d'intervention est de 950.00 € HT, 1 140.00 € TTC

Il est proposé de provisionner 3 journées supplémentaires, ce qui porterait le crédit à inscrire à 18 240.00 € TTC

Le financement pourra être assuré par la provision faite au 678 ».

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'avis favorable de la commission des finances

Vu l'avis favorable du Bureau

- **prend acte** de la décision n°20201012-01 de confier à la société KPMG la réalisation du pacte financier de la communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, aux conditions ci-après

▫ Prestation de base : 11 970.00 € TTC

▫ Animation du séminaire 2 850.00 € TTC

Soit un total de 14 820.00 € TTC

Le coût des journées d'intervention est de 950.00 € HT, 1 140.00 € TTC

Cette prestation prévoit les missions suivantes :

Désignation	Nombre de jours	Nombre de réunions	Total en €HT
PHASE 1 DIAGNOSTIC			
Volet 1 : Lancement et recueil des données (COPIL 1)	0,5	1	475,00
Volet 2 : Bilan des relations financières entre la CC et les communes depuis la fusion	1		950,00
Volet 3 : Diagnostic financier et fiscal des communes et de la CCVAM	1,5		1 425,00
Volet 4 : Analyse du niveau de service rendu (questionnaire et réunion DGS/secrétaires de mairie)	1	1	950,00
Volet 5 : Analyse de l'évolution de la fiscalité et de la DGF	0,5		475,00
Volet 6 : Formalisation du diagnostic	1		950,00
Comité de pilotage (COPIL 2)	0,5	1	475,00
MONTANT TOTAL PHASE 1	6,0	3	5 700,00
PHASE 2 ELABORATION DU NOUVEAU PACTE FINANCIER 2020-2026			
Volet 1 : Prospective financière de la CCVAM	1		950,00
Volet 2 : Animation de la réflexion sur le nouveau pacte financier (séminaire en option)	2,5	1	2 375,00
Volet 3 : Simulation d'impacts	2		1 900,00
Volet 4 : Formalisation du pacte (COPIL 3 et rédaction du pacte)	1,5	1	1 425,00
MONTANT TOTAL PHASE 2 hors option	4,5	1	4 275,00
MONTANT TOTAL €HT hors option	10,50	4	9 975,00
MONTANT TOTAL €TTC hors option			11 970,00
MONTANT TOTAL PHASE 2 avec option	7,0	2	6 650,00
MONTANT TOTAL €HT avec option	13,00	5	12 350,00
MONTANT TOTAL €TTC avec option			14 820,00

Le prix de la journée d'intervention est arrêté au maximum à 950.00 € HT et servira de base au calcul d'éventuelles missions complémentaires.

4- Décision modificative

Le conseil communautaire, à l'unanimité
 Oui, l'exposé de Monsieur le Président
 Vu le code général des collectivités territoriales
 Vu l'avis favorable du Bureau

■ **décide** d'adopter les décisions modificatives, telles que ci-après

▣ Budget principal

<u>Section de fonctionnement</u>					Montant	
Chap	Article	R/O	Fonc	Libellé	BP 2020 Pour mémoire	DM N°
D						
.011	611	R	.01	Mission pacte financier	8 500,00	18 240,00
67	678	R	.01	Autres charges exceptionnelles	121 000,00	- 18 605,00
65	657363	R	.01	Subvention Budget annexe Beaumont	63 950,00	365,00
Total des dépenses de fonctionnement					193 450,00	-
R						
73						
Total des recettes de fonctionnement					-	-

<u>Section d'investissement</u>					Montant	
Chap	Article		Fonc	Libellé	BP 2020 Pour mémoire	DM N°
D						
.020	.020	O	.01	Dépenses imprévues	10 937,04	- 3 096,00
.11	2188	R	.022	Logiciels S T	38 020,00	5 030,00
	2188	R	.022	Matériels vidéo (provision)		14 970,00
	2051	R	.022	Logiciels Windette		3 350,00
.70	2183	R	.022	Véhicules	10 000,00	- 10 000,00
.711	2151	R	822	Chemins de randonnée	11 629,00	- 10 000,00
.894	2188	R	255	Restau scolaire Merit		1 695,00
15	202	r		Régul'PLUI secteur camembert	29 015,00	39 060,00
Total des dépenses d'investissement					99 601,04	41 009,00
R						
4582420	4582423	R	.01	Op'sous mandat école Merit		37 179,00
10	10222	R	.01	FCTVA	1 873 759,14	3 830,00
Total des recettes d'investissement					1 873 759,14	41 009,00

Commentaire :

Cette décision modificative tient compte :

Opération 11 : de la dotation des services techniques d'un logiciel leur permettant de saisir via leur téléphone leurs tâches de la journée, et d'une provision pour doter la cdc de matériels de visio-conférence performant.

Est ajouté l'évolution du logiciel de gestion de la dette de la collectivité

Ces dépenses supplémentaires sont équilibrées par le biais de virement de crédits d'opération qui n'auront pas de suite en 2020

Opération 894 – Restaurant scolaire du Merlerault : Crédit pour doter la nouvelle cuisine de l'école de matériels pour la confection des repas

Opération 15 – PLUI secteur Pays du camembert : Solde des factures concernant cette opération

La dépense est équilibrée par une recette perçue au titre de l'opération sous mandat pour les réseaux de l'école maternelle du Merlerault. Ne sera pas honorée la facture concernant le réseau d'eaux pluviales après un déplacement des limites communales

ZA Beaumont – Complément d'intervention

Lors du dernier conseil communautaire, a été inscrit un crédit de 20 000 € pour permettre la réalisation des travaux du bassin de rétention dans la zone d'activités de Beaumont. Ces travaux sont indispensables pour la sécurité incendie des entreprises.

La société LAWSON a pris contact et va fournir un devis très prochainement

La société RIPAUX a donné une nouvelle estimation pour un coût de 20 362.40 € HT. (diminution du diamètre de la canalisation 300 au lieu de 400 Ø et économie sur les mouvements de terre)

Il est proposé à l'assemblée d'ajuster dès à présent le crédit pour permettre le lancement rapide de ces travaux

Les crédits sont ajustés HT, le budget étant assujéti à la TVA.

▣ Budget annexe de la ZA de Beaumont

<u>Section de fonctionnement</u>					Montant	
Chap	Article	R/O	Fonc	Libellé	BP 2020 Pour mémoire	DM N°
D						
011	605	O	.01	Travaux Bassin rétention	25 000,00	365,00
Total des dépenses de fonctionnement					25 000,00	365,00
R						
75	751	O	.01	Subvention équilibre BP	63 468,00	365,00
Total des recettes de fonctionnement					-	365,00

C- RESSOURCES HUMAINES

5- Ecole de musique – Ajustements

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oui, l'exposé de Monsieur le Président : « La classe de percussion-tambour était jusque-là assurée par un seul agent, à raison de 5 heures/semaine payées sous forme de vacation à raison de 22.26/heures.

Au regard de son état de santé, il est proposé de réorganiser les cours de percussions-batterie-tambour ainsi qu'il suit :

▣ 3 heures pour les percussions avec un poste nouveau d'enseignement artistique à créer

▣ 2 heures pour le tambour ».

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la délibération du 24 janvier 2017 adoptant le tableau du personnel de la cdc VAM

Vu l'avis favorable du Bureau

Considérant la nécessaire restructuration de certains cours à l'école de musique intercommunale

■ **décide** de réduire le temps horaire du poste de vacataire dont les missions précédentes étaient l'enseignement des percussions – batterie – tambour et de fixer le temps horaire à 2 heures/semaine pour l'enseignement du tambour

■ **décide** de créer un poste d'enseignement artistique, à raison de 3 heures/semaine à l'effet d'assurer l'enseignement de la batterie et des percussions

■ **dit** que les crédits suffisants ont été prévus au Budget Primitif – Chapitre 012

6- Maison France Service – Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oui, l'exposé de Monsieur le Président : « La candidature de la commune de Ste Gauburge pour recevoir une Maison France Services a été retenue.

L'accueil serait organisé dans des locaux prêtés par la commune.

Les MSAP sont compétence intercommunale, la cdc VAM sera sollicitée pour :

1- Le financement des équipements informatiques, photocopie-scanner, téléphone, internet

- 2- Les travaux et les équipements en mobilier concernant les locaux, en tant que besoin
- 3- Le recrutement d'agents pour assurer le service d'accueil et d'animation de la Maison France Services. Sont nécessaires 2 agents à raison de 20 heures/semaine. Ces postes sont finançables grâce au dispositif d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) qui s'inscrit dans l'approche dite de Parcours Emploi Compétences (PEC). Ce dispositif associe à la fois mise en situation professionnelle auprès de l'employeur et accès à la formation et acquisition de compétences.

La limite d'âge pour accéder à ce dispositif est de 26 ans, et peut-être portée à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.

Le taux d'aide est de 65% pour une durée maximale de 24 mois.

L'incidence budgétaire serait de

Libellé	Nbe/Taux	Montant	Prise en charge	Aides	Reste à charge
Cout horaire = 10,1	88	888,80			
sur 12 mois		10 665,60	65%	6 932,64	3 732,96
.+ IR		888,00			888,00
		11 553,60			
C PATRONNALES	43,08	4 977,29	exo cot sociales	3 637,07	1 340,22
		16 530,89		10 569,71	5 961,18

X 2 agents = 11 922.36 €

Monsieur le Président invite l'assemblée à délibérer sachant qu'à ce stade, il convient de prendre rang et réserver les crédits pour cette opération.

La communauté de communes bénéficiera de la subvention de l'Etat à hauteur de 30 000 ».

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'avis favorable du Bureau

Considérant la labellisation en cours d'une maison France SERVICES sur la commune de SAINTE GAUBURGE-SAINTE COLOMBE

Considérant les subventions apportées par les services de l'Etat à l'effet d'aider au financement des coûts de fonctionnement de ce nouveau service

Considérant que pour le bon fonctionnement de ce service, il convient de créer 2 postes d'agent d'accueil et d'animation à raison de 20 heures/semaine

Considérant la nécessité de prendre rang à l'effet de bénéficier des aides et accompagnement dans l'emploi du dispositif CUI-CAE et du corollaire lié à la formation (parcours PEC)

■ **décide** d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à créer 2 postes d'agent d'accueil et d'animation, à raison de 20 heures/semaine

Ces 2 agents seront affectés au service de la Maison France SERVICES de Ste Gauburge–Ste Colombe

■ **décide** d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter à son meilleur taux, l'aide de l'Etat dans le cadre des dispositifs CUI- CAE pour aider au financement des 2 postes ainsi créés

■ **dit** que les crédits suffisants seront prévus au Chapitre 012

D- DIVERS

7- Affaires économiques – Régularisation acte

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oui, l'exposé de Monsieur le Président

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'avis favorable du Bureau

Vu la délibération **20200310-03 – ZONE D'ACTIVITES DE VIMOUTIERS – CESSION D'UN TERRAIN A ETS**

VERSERON - JMG

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Oui, l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances

Considérant le souhait de l'entreprise VERSERON demandant à acquérir la parcelle de terrain AR 166 en vue d'étendre son activité, dans la zone d'activités de Vimoutiers

■ **décide**

- de céder à la SCI J-M-G sise 7 Rue de Fordingbridge à Vimoutiers, la parcelle de terrain AR 166 d'une contenance de 2 487 m² au prix de 7.00 € HT, le m².
Le prix de vente est donc arrêté à la somme de 17 409.00 € HT.
- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer l'acte authentique de vente en l'étude de Maître SEJOURNE, notaire à Vimoutiers
- de dire que les frais annexes de la vente sont à la charge de l'acquéreur

Vu le changement de gouvernance en date du 16 juillet 2020

■ **décide** d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte authentique de vente en l'étude de Maître SEJOURNE, notaire à VIMOUTIERS

■ **dit** que les autres termes de la délibération ne sont pas modifiés, à savoir :

- céder à la SCI J-M-G sise 7 Rue de Fordingbridge à Vimoutiers, la parcelle de terrain AR 166 d'une contenance de 2 487 m² au prix de 7.00 € HT, le m².
Le prix de vente est donc arrêté à la somme de 17 409.00 € HT, 20 890.80 € TTC
- dire que les frais annexes de la vente sont à la charge de l'acquéreur

8- Liste des arrêtés pris par délégation

AFFAIRES GENERALES

N°ARRRETE	DATE	OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT
20200831-01	03/09/2020	DELEGATION DE FONCTIONS - FINANCES- MR GRIMBERT		
20200831-02	03/09/2020	DELEGATION DE FONCTIONS - C°SCOLAIRE- MR ROSE		
20200831-03	03/09/2020	DELEGATION DE FONCTIONS - RH- MR ROSE		
20200831-04	03/09/2020	DELEGATION DE FONCTIONS - SUPPLEANCE PRESIDENT + SIGNATURE- MR ROSE		
20200831-05	03/09/2020	DELEGATION DE FONCTIONS - ECONOMIE- Mme GRESSANT		
20200831-06	03/09/2020	DELEGATION DE FONCTIONS - CULTURE- MR DIF		
20200831-07	03/09/2020	DELEGATION DE FONCTIONS - CH DE RANDONEE- MR DIF		
20200831-08	03/09/2020	DELEGATION DE FONCTIONS - TOURISME- MR DIF		
20200831-09	03/09/2020	DELEGATION DE FONCTIONS - O MENAGERES- MR BIGOT Ph		
20200831-10	03/09/2020	DELEGATION DE FONCTIONS - Sce A LA PERSONNE- Mme LAIGRE Agnès		
20200831-11	03/09/2020	DELEGATION DE FONCTIONS - ENFANCE- Mme LIARD M-Christine		
20200831-12	03/09/2020	DELEGATION DE FONCTIONS - VOIRIE RESEAUX- MR BIGOT M		
20200831-13	03/09/2020	DELEGATION DE FONCTIONS - VOIRIE- MR LANGLOIS P		
20200831-14	03/09/2020	DELEGATION DE FONCTIONS - URBANISME- Mr BOUNAB K		
20200831-15	03/09/2020	DELEGATION DE FONCTIONS - SPANC - GEMAPI- Mr BIGNON Ch		
20200831-16	03/09/2020	DEPOTS DE PLAINTTE - DELEGATION SIGNATURE		
20200831-17	03/09/2020	DELEGATION SIGNATURE - DIRECTION - Mme DUVIGNAC		
20200831-18	03/09/2020	ARRETE RENONCIATION POUVOIRS DE POLICE		
20200930-01	01/10/2020	OM - LOT 1	SEP VALORISATION	209 982,99
20200930-02	01/10/2020	OM - LOT 2	SEP VALORISATION	86 848,15
20200930-03	01/10/2020	OM - LOT 3	SEP VALORISATION	44 214,00
20200930-04	01/10/2020	OM - LOT 4	SUEZ RV NORMANDIE	147 528,00
20200930-05	01/10/2020	OM - LOT 5	SEP VALORISATION	58 824,90
20200930-06	01/10/2020	OM - LOT 6	TRIADIS SERVICES	74 701,85
20200930-07	01/10/2020	OM - LOT 7		-
20200930-08	01/10/2020	OM - LOT 8	SUEZ RV NORMANDIE	1 193 667,00
20200930-09	01/10/2020	OM - LOT 9	SEP VALORISATION	476 592,00
20200930-10	01/10/2020	OM - LOT 10	SEP VALORISATION	280 549,50
20200930-11	01/10/2020	OM - LOT 11	SEP VALORISATION	54 060,00
20200930-12	01/10/2020	OM - LOT 12	VALOR POLE	360 945,00
20200930-13	01/10/2020	OM - LOT 13	SUEZ RV NORMANDIE	20 397,17
20200930-14	01/10/2020	OM - LOT 14	SUEZ RV NORMANDIE	127 185,16
20200930-01	01/10/2020	OM - LOT 15	SUEZ RV NORMANDIE	425 145,48
20201001-01	02/10/2020	PLATEFORME OM - INGENIERIE	ABAC GEO	16 675,20 €
20201001-02	02/10/2020	PLUI - URBICUBE - SOUS TRAITANCE		
20201001-03	02/10/2020	BOURG NONANT - NORMANDIE BORDURES - SOUS TRAITANCE		
20201001-04	02/10/2020	BOURG NONANT - BARBEY TP - SOUS TRAITANCE		
20201001-05	02/10/2020	BOURG NONANT - DECLIC PAYSAGE - SOUS TRAITANCE		
20201001-06	02/10/2020	BOURG NONANT - AXIMUM - SOUS TRAITANCE		
20201012-01	12/10/2010	PACTE FINANCIER - KPMG	KPMG	14 820,00 €

RESSOURCES HUMAINES

	2020 N° d'ordre	Date	INTITULE
	20200701-01	JUILLET	CONTRAT DE MME FLOQUET DU 27 07 AU 31 072020 CLSH
	20200701-02	JUILLET	Contrat CLSH DE M MEHDAOUI JAOUAD 06 07 AU 31 07 2020
	20200701-03	JUILLET	CONTRAT DE CLOUET CELINE CLSH 06 AU 31 07 2020
	20200701-04	JUILLET	CONTRAT DE LAURIANNE AUBREE DU 06 AU 31 07 2020
	20200701-05	JUILLET	CONTRAT DE DELATTRE CLSH DE GACE 06 AU 31 07 2020

	2020 N° d'ordre	Date	INTITULE
	20200701-06	JUILLET	CONTRAT CLSH DE RIER CLSH STE GAUBURGE DU 06 07 2020 AU 31 07 2020
	20200701-07	JUILLET	CONTRAT CLSH DE BOUTON CLSH STE GAUBURGE DU 07 2020
	20200701-08	JUILLET	CONTRAT CLSH DE ROMER CLSH STE GAUBURGE DU 07 2020
10	20200701-09	JUILLET	CONTRAT DE OTMAN CLSH DE STE GAUBURGE DU 07 2020
	20200701-10	JUILLET	CONTRAT DE JACOB CLSH DE MERLERAUT 06 AU 31 07 2020
	20200701-11	JUILLET	CONTRAT DE DROMERT CLSH DE STE GAUBURGE DU 07 2020
	20200701-12	JUILLET	CONTRAT DE BARON CELIA CLSH 06 AU 31 07 2020
	20200701-12	JUILLET	CONTRAT DE DAHLEN MAEVA CLSH 06 AU 31 07 2020
	20200701-13	JUILLET	CONTRAT DE MARTEL CHRISTOPHE CLSH 06 AU 31 07 2020
	20200701-14	JUILLET	CONTRAT DE DAHLEN CLSH 06 AU 31 07 2020
	20200701-15	JUILLET	CONTRAT DE ANTELME CLSH 06 AU 31 07 2020
	20200702-01	JUILLET	ARRETE PORTANT CMO DE MME PREVEL MONIQUE DU 24 06 20 AU 26 06 2020
	20200702-02	JUILLET	ARRETE PORTANT PROLONGATION CMO DE MME MEUNIER MONIQUE DU 20 06 20 AU 10 07 2020
20	20200702-03	JUILLET	ARRETE PORTANT CMO DE MME COUSIN SANDRINE DU 23 06 20 AU 05 07 2020
	20200702-04	JUILLET	ARRETE PORTANT CMO DE MME JACOB PAULINE DU 08 06 20 AU 10 06 2020
	20200702-05	JUILLET	ARRETE PORTANT PROLONGATION CMO DE MME JACOB PAULINE DU 11 06 20 AU 12 06 2020
	20200707-01	JUILLET	CONTRAT DE LINSAY DELANOE CLSH
	202007-07-02	JUILLET	CONTRAT DE MME LEONIE OLIVIER POUR LA PERIODE DU 06 07 AU 31 08 2020
	20200707-03	JUILLET	CONTRAT DE NOELLA CANU DU 22 JUIN AU 03 07 2020
	20200708-01	JUILLET	CONTRAT DE MME DUVERGER ANNE LISE AU 13 07 2020 AU 31 07 2020
	20200708-02	JUILLET	CONTRAT DE M HOUDY HERVE POUR LA PERIODE DU 06 AU 31 08 2020
	20200708-03	JUILLET	ARRETE RI DE ME LEVERRIER POOUR ANNEE 2020
	20200708-04	JUILLET	CONTRAT MME OTMANE CECILE DU 19 06 AU 31 07 2020
30	20200708-121	JUILLET	CONTRAT RECRUTEMENT MME ANTELME ELODIE POUR LA PERIODE DU 06/07/2020 AU 28/08/2020
	20200708-122	JUILLET	ARRETE PORTANT ATTRIBUTION D'UN REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL – PART IFSE A MME ANTELME ELODIE ADJOINT TECHNIQUE NON TITULAIRE
	20200709-01	JUILLET	ARRETE PORTANT ATTRIBUTION NBI DE MME MAHE SOPHIE 25 POINTS
	20200709-02	JUILLET	ARRETE PORTANT ATTRIBUTION DE LA NBI A MME FLEURY VALERIE ADJOINT ADMINISTRATIF TITULAIRE
	20200709-03	JUILLET	CONTRAT DE DROIT PUBLIC A DUREE INDETERMINEE ETABLI EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 3-3 DE LA LOI DU 2 JANVIER 1984 MODIFIE DE MME MINASSIAN AROUSSIAK
	20200710-01	JUILLET	CONTRAT DE MME DANIELLE RICHERD SAISONNIER OT DU 0/07 AU 31/07/2020
	20200710-02	JUILLET	CONTRAT DE M MAXENCE JULIEN SAISONNIER OT DU 15/07 AU 31/07/2020
	20200713-01	JUILLET	CONTRAT DE BOURGEON DU 06 AU 10 07 2020
	20200713-02	JUILLET	CONTRAT DE ANTELME ELODIE POUR LA PERIODE DU 6 07 AU 31 07 2020
	20200713-03	JUILLET	CONTRAT DE MME VILLALON VALERIE SEMAINE 35
40	20200715-01	JUILLET	ARRETE PORTANT MISE A DISPOSITION DE MME GAUDEMER MATHILDE AU 01 01 2020
	20200715-02	JUILLET	ARRETE PORTANT MISE A DISPOSITION DE MME BRUNAZZI DOMINIQUE AU 01 01 2020
	20200716-01	JUILLET	ARRETE AUTORISANT A TITRE EXCETIONNEL L'EXERCICE DES MISSIONS EN TELETRAVAIL POUR MME SOUALMI
	20200716-02	JUILLET	ARRETE AUTORISANT A TITRE EXCETIONNEL L'EXERCICE DES MISSIONS EN TELETRAVAIL POUR MME BEAGUE
	20200716-03	JUILLET	ARRETE AUTORISANT A TITRE EXCETIONNEL L'EXERCICE DES MISSIONS EN TELETRAVAIL POUR MME BAZILLIER
	20200716-04	JUILLET	ARRETE AUTORISANT A TITRE EXCETIONNEL L'EXERCICE DES MISSIONS EN TELETRAVAIL POUR MME MAHE
	20200716-05	JUILLET	ARRETE AUTORISANT A TITRE EXCETIONNEL L'EXERCICE DES MISSIONS EN TELETRAVAIL POUR M HEBERT
	20200716-06	JUILLET	ARRETE AUTORISANT A TITRE EXCETIONNEL L'EXERCICE DES MISSIONS EN TELETRAVAIL POUR MME PRESIER
	20200716-07	JUILLET	ARRETE AUTORISANT A TITRE EXCETIONNEL L'EXERCICE DES MISSIONS EN TELETRAVAIL POUR MME BOUCHART
	20200716-08	JUILLET	ARRETE AUTORISANT A TITRE EXCETIONNEL L'EXERCICE DES MISSIONS EN TELETRAVAIL POUR MME KHALIDI
50	20200716-09	JUILLET	ARRETE AUTORISANT A TITRE EXCETIONNEL L'EXERCICE DES MISSIONS EN TELETRAVAIL POUR MME DUVIGNAC
	20200716-10	JUILLET	ARRETE AUTORISANT A TITRE EXCETIONNEL L'EXERCICE DES MISSIONS EN TELETRAVAIL POUR MME LEVALLOIS
	20200716-11	JUILLET	ARRETE AUTORISANT A TITRE EXCETIONNEL L'EXERCICE DES MISSIONS EN TELETRAVAIL POUR MME COCHEPAIN
	20200716-12	JUILLET	ARRETE AUTORISANT A TITRE EXCETIONNEL L'EXERCICE DES MISSIONS EN TELETRAVAIL POUR MME DUMONTIER
	20200716-13	JUILLET	ARRETE AUTORISANT A TITRE EXCETIONNEL L'EXERCICE DES MISSIONS EN TELETRAVAIL POUR MME LECACHE
	20200716-14	JUILLET	ARRETE AUTORISANT A TITRE EXCETIONNEL L'EXERCICE DES MISSIONS EN TELETRAVAIL POUR MME COLINEAUX
	20200716-15	JUILLET	ARRETE AUTORISANT A TITRE EXCETIONNEL L'EXERCICE DES MISSIONS EN TELETRAVAIL POUR MME BRICARD
	20200722-01	JUILLET	CONTRAT RECRUTEMENT MME OTMANE CECILE POUR LA PERIODE DU 20/07/2020 AU 31/07/2020
	20200722-02	JUILLET	CONTRAT DE MME JOUAULT DU 25 06 AU 03 07 2020
	20200723-02	JUILLET	CONTRAT RECRUTEMENT MME ANTELME ELODIE POUR LA PERIODE DU 06/07/2020 AU 28/08/2020
60	20200727-01	JUILLET	ARRETE PORTANT TITULARISATION DE M CHIESA LAURENT AU 01 03 2020
	20200728-02	JUILLET	CONTRAT DE MME FLOQUET NATHALIE DU 6 AU 31 JUILLET 2020
	20200812-01	AOUT	ARRETE PORTANT PROLONGATION CMO DE MME BADDELY KARIN DU 04 07 20 AU 31 07 2020
	20200812-02	AOUT	ARRETE PORTANT PROLONGATION CMO DE MME BADDELY KARIN DU 01 08 20 AU 31 08 2020
	20200812-03	AOUT	ARRETE PORTANT MISE EN CMO DE MME CARABY CHARLINE DU 13 07 20 AU 15 07 2020

	2020 N° d'ordre	Date	INTITULE
	20200812-04	AOUT	ARRETE PORTANT PROLONGATION DE CMO DE MR DEBAIL SEBASTIEN DU 31 05 AU 29 07 2020
	20200812-05	AOUT	ARRETE PORTANT PROLONGATION DE CMO DE MME MEUNIER MONIQUE DU 11 07 AU 08 08 2020
	20200831-01	AOUT	CONTRAT RECRUTEMENT MME BOUCHER JOSIANE ANNEE SCOLAIRE 2020/2021
	20200831-02	AOUT	ARRETE PORTANT TITULARISATION DE MME EMMA MOORE A COMPTER DU 01 09 2020
	20200831-03	AOUT	CONTRAT DE MARINE LARME POUR LA PERIODE DU 01 09 2020 AU 18 12 2020
70	20200831-04	AOUT	CONTRAT DE MME GREGOIRE POUR LA PERIODE DU 01 09 AU 15 09 2020
	20200831-05	AOUT	CONTRAT DE MME FLOQUET NATHALIE POUR LA PERIODE DU 01 09 2020 AU 16 10 2020
	20200831-06	AOUT	CONTRAT DE MME FORTIN SYLVIA POUR LA PERIODE DU 01 09 2020 AU 16 10 2020
	20200831-07	AOUT	CONTRAT DE MME FORTIN SYLVIA POUR LA PERIODE DU 01 09 2020 AU 31 12 2020
	20200831-08	AOUT	CONTRAT DE MME BUFFETRILLE ANGELIQUE POUR LA PERIODE DU 01 09 2020 AU 31 08 2021
	20200831-09	AOUT	CONTRAT DE MME MALANDAIN RACHELE POUR LA PERIODE DU 01 09 2020 AU 31 08 2021
	20200831-10	AOUT	CONTRAT DE MME ANTELME ELODIE POUR LA PERIODE DU 01 09 2020 AU 31 08 2021
	20200831-11	AOUT	CONTRAT DE MME SAUSSAYE CHRISTINE POUR LA PERIODE DU 01 09 2020 AU 31 08 2021
	20200831-12	AOUT	CONTRAT DE MME LAURIANE AUBREE POUR LA PERIODE DU 02 09 2020 AU 31 07 2021
	20200831-13	AOUT	CONTRAT DE MME BOUESNARD MELISSA DU 01 09 2020 AU 16 10 2020
80	20200831-14	AOUT	CONTRAT DE MME FRIQUET JANIQUE DU 01 09 2020 AU 16 10 2020
	20200831-15	AOUT	CONTRAT DE MME SEILLERY MICHELINE DU 01 09 2020 AU 16 10 2020
	20200831-16	AOUT	CONTRAT DE MME NICOLAS POUR LA PERIODE DU 01 09 2020 AU 18 09 2020
	20200831-17	AOUT	PROLONGATION CONTRAT M BAILLEUL JSQ 28 02 2021
	20200831-18	AOUT	ARRETE PORTANT MISE EN DISPONNIBILITE POUR CONVENANCES PERSONNELLES DE MME CARBY CHARLINE POUR LA PERIODE DU 29 08 2020 AU 28/08/2021
	20200831-19	AOUT	ARRETE PORTANT MISE EN DISPONNIBILITE POUR CONVENANCES PERSONNELLES DE MME OLIVIER ESTELLE POUR LA PERIODE DU 01 09 2020 AU 31/08/2021
	20200903-01	SEPT	ARRETE PORTANT TITULARISATION DE MME GIRAUDET ADELINE
	20200903-02	SEPT	ARRETE PORTANT TITULARISATION DE M BORDEAUX SIMON
	20200903-02	SEPT	CONTRAT DE MME VANNIER AUDREY POUR LES MERCREDIS et 3 h hall de gace
	20200910-01	SEPT	CONTRAT DE M LECERF PASCAL CUISINE
	20200910-02	SEPT	CONTRAT DE MME MALFILATRE MARINA CUISINE GACE
90	20200910-03	SEPT	CONTRAT DE MME FOURNIER EDWIGE
	20200910-04	SEPT	CONTRAT MME PIOGER GISELE ANNEE 2020 /2021
	20200910-05	SEPT	CONTRAT DE MME VILLALON
	20200915-01	SEPT	CONTRAT FRANCK LENGLET DU 01 10 2020 AU 31 12 2020
	20200917-01	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-02	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-01	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-03	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-04	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-05	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-06	SEPT	ARRETE PRIME COVID
100	20200917-07	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-08	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-09	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-10	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-11	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-12	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-13	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-14	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-15	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-16	SEPT	ARRETE PRIME COVID
110	20200917-17	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-18	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-19	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-20	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-21	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-22	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-23	SEPT	CONTRAT MME FORTIN
	20200917-24	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200917-25	SEPT	ARRETE PRIME COVID
	20200923-01	SEPT	CONTRAT ELISE BIGOT OT
120	20200923-02	SEPT	RENOUVELLEMENT DISPO PASQUIER ISABELLE
	20200923-03	SEPT	ARRETE DE MISE EN CONGE DE MATERNITE DE KHALIDI MARINA
	20200924-01	SEPT	ARRETE PORTANT AVANCEMENT ECHELON MME BEAUDOUIN
	20200924-02	SEPT	ARRETE PORTANT AVANCEMENT ECHELON MME BIGOT
	20200924-03	SEPT	ARRETE PORTANT AVANCEMENT ECHELON MME LECACHE
	20200924-04	SEPT	ARRETE PORTANT AVANCEMENT ECHELON MME MOSTEL
	20200924-05	SEPT	ARRETE PORTANT AVANCEMENT ECHELON MME PRESIER
	20200928-01	SEPT	CONTRAT RENOUVELLEMENT DE MME FRIQUET
	20200928-02	SEPT	TITULARISATION DE MME RIVIERE
	20200928-03	SEPT	ARRETE PORTANT MISE EN CMO DE MME MARTIN CATHERINE DU 25 07 20 AU 21 09 2020
130	20200928-04	SEPT	ARRETE PORTANT MISE EN CMO DE MME COUSIN SANDRINE DU 08 09 AU 19 09 2020
	20200928-05	SEPT	ARRETE PORTANT PROLONGATION DE MISE EN CMO DE MME COUSIN SANDRINE DU 20 09 AU 16 10 2020
	20200928-06	SEPT	ARRETE PORTANT MISE EN CMO DE MME MAIRET BESSY DU 09 09 AU 07 10 2020
	20200928-07	SEPT	ARRETE PORTANT MISE EN CMO DE MME POTELOIN FRANCOISE DU 03 09 AU 27 09 2020
	20200928-08	SEPT	ARRETE PORTANT PROLONGATION DE MISE EN CMO DE MME POTELOIN FRANCOISE DU 28 09 AU 09 10 2020
	20200928-09	SEPT	ARRETE PORTANT MISE EN CMO DE MME MEUNIER MONIQUE DU 14 09 AU 17 09 2020

	2020 N° d'ordre	Date	INTITULE
	20200928-10	SEPT	ARRETE PORTANT PROLONGATION DE MISE EN CMO DE MR DEBAIL SEBASTIEN DU 30 07 AU 24 09 2020
	20200928-11	SEPT	ARRETE PORTANT MISE EN CMO DE MME PASQUIER SYLVIE DU 17 09 AU 23 09 2020
	20200928-12	SEPT	ARRETE PORTANT MISE EN CMO DE MME LOUVEAU BEATRICE DU 14 09 AU 20 09 2020
	20200929-13	SEPT	CONTRAT DE MME MALFILLATRE MARINA JSQ 16 10 2020
140	20200930-01	SEPT	ARRETE PORTANT MISE A LA RETRAITE DE M CHARLES PERONA AU 01 11 2020
	20200930-02	SEPT	CONTRAT REMPLACEMENT SUR CORINNE PREVEL DE LAURIANNE AUBREE
	20200930-03	SEPT	ARRETE RENOUELEMENT DISPO CHAMBARD NATHALIE JSQ 31 12 2021
	20200930-04	SEPT	CONTRAT DE MME FARIAS ROSA DAIANA 01 09 2020 AU 31 08 2021
	20201005-01	OCT	ARRETE PORTANT PROLONGATION DE MISE EN CMO DE MR DEBAIL SEBASTIEN DU 25 09 AU 05 11 2020
	20201005-02	OCT	ARRETE PORTANT MISE EN CMO DE MME SAUSSAYE CHRISTINE DU 29 09 AU 02 10 2020
	20201005-03	OCT	ARRETE PORTANT MISE EN CMO DE MME NADO ADRIANA DU 26 09 AU 02 10 2020
	20201005-04	OCT	ARRETE PORTANT MISE EN CMO DE MME MERCIER ANITA DU 28 09 AU 02 10 2020
	20201007-01	OCT	ARRETE PORTANT MISE EN CMO DE MR PERONA CHARLES DU 23 08 AU 02 10 2020
	20201007-02	OCT	ARRETE PORTANT PROLONGATION DE MISE EN CMO DE MR PERONA CHARLES DU 03 10 AU 31 10 2020
	20201007-03	OCT	ARRETE PORTANT PROLONGATION DE MISE EN CMO DE MME NADO ADRIANA DU 03 10 AU 21 10 2020
	20201015-01	OCT	CONTRAT CLSH DE POIRIER OCEANE POUR LA PERIODE DU 19 AU 30 OCT 2020
	20201015-02	OCT	CONTRAT DE M LECERF PASCAL DU 14 AU 16 OCT REMPLACEMENT DE ANITA MERCIER
	20201015-03	OCT	CONTRAT DE MME FAUCONNIER MARION POUR LA PERIODE DU 14 AU 23 10 2020
	20201015-04	OCT	CONTRAT DE MME BOUESNARD MELISSA POUR LA PERIODE DU 19 AU 30 10 2020
	20201015-05	OCT	CONTRAT DE MME DRAIN ANAIS POUR LA PERIODE DU 19 AU 30 10 2020
	20201015-06	OCT	CONTRAT DE MME VIRGINIE DESLANDES POUR LA PERIODE DU 19 AU 30 10 2020
	20201015-07	OCT	CONTRAT DE MME FORTIN SYLVIA POUR LA PERIODE DU 19 AU 23 10 2020
	20201015-08	OCT	CONTRAT DE MME CLOUET CELINE POUR LA PERIODE DU 19 AU 30 10 2020
	20201015-09	OCT	ARRETE AVANCEMENT ECHELON BEAGUE TIPHANIE
150	20201015-10	OCT	ARRETE AVANCEMENT ECHELON DEJEAN LUCIE
	20201015-11	OCT	ARRETE AVANCEMENT ECHELON DELAUNAY CATHERINE
	20201015-12	OCT	ARRETE AVANCEMENT ECHELON DUMONTIER NATHALIE
	20201015-13	OCT	ARRETE AVANCEMENT ECHELON LAPIE RAYMOND
	20201015-14	OCT	CONTRAT RECRUTEMENT MME FRIQUET DU 02 11 AU 18 12 2020
	20201015-15	OCT	CONTRAT RECRUTEMENT MME JOUAULT LES 28 29 ET 30 10 2020
		OCT	
		OCT	
160			
	20201015-		reserve
	20201016-01		ARRETE PORTANT MISE EN CMO DE MME SAUSSAYE CHRISTINE DU 14 10 AU 02 11 2020
	20201016-02		ARRETE PORTANT MISE EN CMO DE MME PREVEL CHRISTINE DU 25 09 AU 16 10 2020
170	20201016-03		ARRETE PORTANT PROLONGATION DE MISE EN CMO DE MME MAIRET BESSY DU 08 10 AU 08 11 2020
	20201016-04		ARRETE PORTANT MISE EN CMO DE MME LORIEUX FABIENNE DU 09 10 AU 11 10 2020
	20201016-05		ARRETE PORTANT PROLONGATION DE MISE EN CMO DE MME LORIEUX FABIENNE DU 12 10 AU 26 10 2020
	20201016-06		ARRETE PORTANT MISE EN CMO DE MME GUIHAIRE MARIANNE DU 10 10 AU 16 10 2020
	20201016-07		

URBANISME

ARRETE EN DPU

N°20201005-02 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur le bien section AO n° 526 et 527 appartenant aux propriétaires :Consorts BENOIST

N°20201005-04 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur la bien section AK n° 37 appartenant aux propriétaires :

- M. et Mme BARRE Michel et Claudine 61120 VIMOUTIERS

N°20200810-01 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur le bien section AI 226 appartenant aux propriétaires :

- Consorts BIZET (cf annexe identification des vendeurs de la DIA)

N°20200810-02 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur le bien section AN n° 122 et 121 (pour 1/5^{ème}) appartenant aux propriétaires :

- consorts BOURCIER et GOMEZ-SANCHEZ (cf annexe identification des vendeurs de la DIA)

- N°20200908-01 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur les biens section AO n° 56 et 57 appartenant au propriétaire :
- Mme BROSSAULT Aurore 75020 PARIS

- N°20201005-01 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur le bien section AP n° 3 appartenant au propriétaire :
- M. CAMUS Michel 30000 NIMES

- N°20201015-01 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur le bien section AI n° 83 appartenant aux propriétaires :
- Consorts CHESNEL

- N°20200720-01 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur la bien section AP n° 82 et 83 appartenant à:
- France Domaine – Gestion des patrimoines privés Nantes

- N°20200720-02 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur la bien section AN n° 194 appartenant à:
- Monsieur Grignon Alain et Madame Mallet Josiane résidant 7 rue Le Paradis 33190 CASSEUIL

- N°20201022-01 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur le bien section AO 276 appartenant au propriétaire :
- Société Civile Immobilière La Vigne 61120 VIMOUTIERS

- N°20200908-03 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur le bien section AI n° 50 appartenant aux propriétaires :
- Mme LECOMTE Martine 61120 VIMOUTIERS
- Mme LECOMTE Stéphanie 14100 SAINT DESIR
- M. LECOMTE Olivier 14000 CAEN
- Mme LECOMTE Mathilde 14190 GRAINVILLE LANGANNERIE

- N°20200902-01 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur les biens section AO numéro 61, 62 et 63 appartenant aux propriétaires :
- M. NOET Jean-Claude 61120 VIMOUTIERS
- Mme NOET Marie-Anne 61120 VIMOUTIERS
- Mme BIZET Simone 61120 VIMOUTIERS

- N°20201005-03 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur le bien section AO n° 505, 506 et 508 appartenant aux propriétaires :
- M. OLARD Laurent et Mme GOUBOT Caroline 50500 CARENTAN LES MARAIS

- N°20200817-01 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur les biens section AN n° 50 et 53 appartenant aux propriétaires :
- M. et Mme PANNIER Bruno Malvoue 61120 VIMOUTIERS

- N°20200810-03 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur la bien section AN n° 175 appartenant au propriétaire :
- Monsieur PERCY Fabien 50160 Torigny les Villes

- N°20200908-02 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur les biens section AO n° 54 et 55 appartenant aux propriétaires :
- M. et Mme RUA Manuel 14140 LIVAROT PAYS D'AUGE

- N°20200706-02 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur la bien section appartenant aux propriétaires :
- Consort SCHREIBER (cf annexe identification des vendeurs de la DIA)

- N°20200723-01 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur le bien section AM n° 58 appartenant aux propriétaires :
- M. SERRES Anthony et Mme MATHIEUX Emilie 61120 Vimoutiers

N°20201021-01 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur la bien section AO n° 340 appartenant aux propriétaires :

- Consorts TOUTAIN

N°20200706-01 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur la bien section AO n° 0250 et 253 appartenant aux propriétaires :

- M et Mme VACHER 61120 VIMOUTIERS

N°20200723-01 La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault renonce au droit de préemption sur la bien section AP n° 73 et 74 appartenant aux propriétaires :

- Mme VAUVRECY Annie 31770 COLOMIERS

VOIRIE

PERMISSION DE VOIRIE

N°2020-1022-1 GACE Le bénéficiaire est autorisé à exécuter les travaux énoncés dans sa demande. Ces travaux sont à la charge du pétitionnaire :

- **Travaux de création d'un second accès à la parcelle sur la rue des Lilas n°1** sur le domaine public à charge pour lui de se conformer aux dispositions des articles suivants :

N°2020-08/31/01 – MESNIL HUBERT EN EXMES Le bénéficiaire est autorisé à exécuter les travaux énoncés dans sa demande. Ces travaux sont à la charge du pétitionnaire :

- **Travaux de création d'un accès à la parcelle sur la voie communale n°1** sur le domaine public à charge pour lui de se conformer aux dispositions des articles suivants :

N°20201022-2 – PLANCHES - Le bénéficiaire est autorisé à exécuter les travaux énoncés dans sa demande. Ces travaux sont à la charge du pétitionnaire :

- **Travaux de création d'une sortie de véhicules liée à l'activité agricole** sur le domaine public à charge pour lui de se conformer aux dispositions des articles suivants :

N°2020-07/17/01 – LE RENOUARD -

Le bénéficiaire est autorisé à exécuter les travaux énoncés dans sa demande. Ces travaux sont à la charge du pétitionnaire :

- **Travaux de création d'un second accès à la parcelle OG 54 sur la voie communale n°8** sur le domaine public à charge pour lui de se conformer aux dispositions des articles suivants :
- **La pose d'un portail métallique motorisé de 5 m**

Fin de séance : 21h25